



# PRÉVENTION

Le programme RaidBlue s'adresse aux jeunes de 14 à 25 ans dans un objectif de prévention et de protection de la jeunesse. Nous pensons que des jeunes responsables et informé.e.s seront plus à même d'avoir des comportements favorables à leur santé.

# RAID BLUE



## INFORMER

Prévenir, c'est sensibiliser chacun.e sur les comportements à risques: dans les festivals, les manifestations sportives ou culturelles, au travail ou lors de phases de changement dans la vie.

Au travers des stands de prévention tenus régulièrement dans les grandes manifestations, nous allons à la rencontre du public et apportons des balises quant à la consommation d'alcool et à ses risques. Avec la méthode de prévention par les pairs (dans notre cas des jeunes vont à la rencontre d'autres jeunes) nous proposons du matériel de prévention, des activités ludiques de sensibilisation, des quiz sur l'alcoologie, des échanges sur la thématique des addictions ou encore des cocktails sans alcool.

Vous organisez un festival, une manifestation ou un événement festif? Nous vous proposerons volontiers une offre pour un stand adapté à vos besoins.



## FORMER

Nos formations permettent d'aborder la thématique de l'alcool et des consommations problématiques en fonction des besoins du public. Elles s'adressent aux adolescent.e.s, aux personnes actives dans la vente d'alcool ou dans l'organisation d'évènements. Elles peuvent constituer une amorce de discussion avant ou autour des premières consommations chez les jeunes, ou aborder des aspects juridiques au sujet de la vente et la remise d'alcool.

Nous thématisons les idées reçues et les causes qui peuvent amener à une consommation à risque, ainsi que les conséquences tant sur la santé physique ou mentale que sur les relations sociales ou encore professionnelles.

Vous souhaitez recevoir une formation à l'attention de vos étudiant.e.s, collaborateur.trice.s ou bénévoles? Nous échangerons volontiers avec vous pour définir vos besoins.



## MOTIVER

Les achats-tests sont une démarche de prévention visant à contrôler le respect des lois de protection de la jeunesse régissant l'âge limite de vente d'alcool (ou autres produits). Les professionnel.le.s de la vente peuvent ensuite être soutenu.e.s et motivé.e.s dans l'application des mesures de protection de la jeunesse.

Cette démarche veut rappeler aux responsables des différents points de vente et à leurs employé.e.s les lois en matière de remise d'alcool et féliciter les bonnes pratiques. Si les jeunes testeur.se.s se voient remettre de l'alcool, l'accompagnant.e s'adresse aux responsables de l'établissement, les informe du résultat et leur rappelle l'importance de la protection de la jeunesse. Si au contraire le personnel de service refuse la remise d'alcool à des jeunes en-dessous de l'âge limite, nous le félicitons.

Par des actions ciblées et coordonnées, nous voulons à la fois prévenir et réduire les problèmes liés à la consommation excessive d'alcool dans une démarche de promotion de la santé.

## CONTACTEZ-NOUS

Nous nous tenons à disposition par téléphone, courriel ou dans nos lieux d'accueil pour vous donner plus d'informations et vous orienter vers la prestation la plus adaptée à votre situation.

### **Croix-Bleue romande**

Secteur prévention  
Avenue de la Gare 31  
1022 Chavannes-Renens

021 633 44 33  
prevention@croix-bleue.ch  
www.croix-bleue.ch  
CCP 10-586-2

**SOS Alcool : 0848 805 005**

